



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 27/07/2022

IRRIGATION : Alerte Renforcée sur le bassin versant de la Charente Amont dans le département de la Vienne.

Compte tenu de l'évolution des niveaux d'eau sur la rivière Charente, les prélèvements d'eau à usage agricole en rivière sur le bassin de la Charente Amont sont réduits avec un taux hebdomadaire restreint de 5 %.

Ces mesures sont applicables à compter du jeudi 28 juillet 2022 dès 8h.

Conformément à l'arrêté-cadre, Monsieur le Préfet a signé le 27 juillet 2022 un arrêté préfectoral en ce sens.

Pour en savoir plus : <http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieus-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau>

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la communication
interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr:



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers